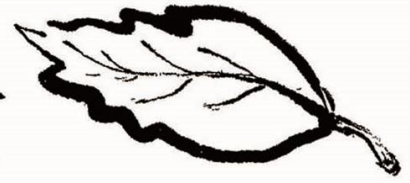


# S'feld' Blatt



Lettre d'information de la commune de Feldbach n°12 janvier-février 2022

**Le mot du Maire** Le mois de janvier, bien rempli, est déjà terminé et avec lui, la période des vœux pour la Nouvelle Année. Avec une délicate attention de retardataire, et parce qu'il n'y a sans aucun doute pas de date limite pour se souhaiter du bon et du bien, recevez avec ces quelques lignes, au nom de la Municipalité, nos vœux les plus chaleureux pour cette année 2022. Qu'elle soit belle, douce, heureuse et vous apporte réussite dans vos projets et surtout ce bien précieux qu'est la santé.

Pour FELDBACH, 2022 sera dans la continuité de 2021, elle verra l'émergence de nouveaux projets et la poursuite de ceux déjà engagés. L'équipe municipale œuvre avec motivation et dynamisme, avec pour objectif de fédérer la population autour de propositions et actions, le tout relayé par notre lettre d'informations, et dorénavant via la toute nouvelle page Facebook de la Commune.

Notre opération reboisement a remporté un franc succès. Un grand MERCI à tous les villageois qui ont participé à cette belle action, par un don et avec enthousiasme et convivialité, aux 2 demi-journées de plantation. C'est une opération que nous reconduirons parce que « *Chaque jour, chacun d'entre nous peut agir pour faire une différence* ». **Bien à vous, Sylvie RENGER**



## **Journée plantation**

Après une première opération symbolique avec une quarantaine de plants qui a été un succès nous avons décidé de refaire une journée plantation avec les 1190 arbres qui devaient être initialement plantés par l'entreprise Wadel. Celle-ci avait préparé le terrain et une cinquantaine de placeaux. Le chêne sessile, déjà saupoudré de l'odeur de mouton pour repousser les chevreuils a été planté en plus grand nombre. Le reste, un mélange d'essences, pommier et poirier sauvage, cornier, alisier, merisier, avec ses piquets et protections. Le temps était idéal, les villageois nombreux, motivés et de tout âge ! De quoi apprécier en toute convivialité et à bonne distance le vin et chocolat chauds de fin de chantier. Rdv est donné dans quelques mois pour le nettoyage de la végétation qui aura envahi les placeaux. Tous les nouveaux bénévoles seront les bienvenus ! c.j.



**Journée citoyenne, première !** Nous allons bientôt organiser notre journée citoyenne, un premier essai, motivé par la belle journée plantation. Différents ateliers sont déjà proposés : réfection de l'aire de jeux et remise à niveau de ses copeaux, nettoyage et peinture des calvaires et/ou de la chapelle, fabrication de bancs pour les promeneurs autour du village, etc, les propositions fusent, nous ferons bientôt un choix définitif ! Nous comptons sur vous pour participer à cette journée, qui sera sans aucun doute un bon moment de partage. c.j.

## Décisions prises lors de la séance du Conseil Municipal du 19 janvier 2022

**Chasse communale : agrément d'un garde-chasse** le renouvellement du garde-chasse actuel, Monsieur Joseph ROCKLIN est validé à l'unanimité par les membres du Conseil.

**Mise en conformité de la Halle des Fêtes** accord est donné à Madame le Maire pour signature d'une Convention d'Assistance au Maître d'Ouvrage avec l'ADAUHR, pour un montant TTC de 9 024.-€. La mission consiste en : état des lieux, diagnostic, expression des objectifs, besoins et enjeux, élaboration de plusieurs simulations de mise en conformité, approche environnementale et performance énergétique et évaluation des coûts. Le compte-rendu permettra de se positionner sur la réalisation ou non de tout ou partie des travaux, et cela avec une consultation des associations et des habitants du village.

**ONF approbation du programme de travaux 2022** sont validés les travaux de maintenance et d'entretien (TTC1 092.-€), les travaux sylvicoles de dégagement manuel des régénérations naturelles et toilettage après exploitation (TTC2 184.-€) et les travaux de fauchage dans les divers chemins forestiers (TTC375.-€) Les travaux d'empierrement de chemins de cloisonnement en parcelle n°7 (12 696.-€) sont refusés.

**ONF coupe supplémentaire en parcelle 8** il s'agit de 30 frênes et 3 hêtres. Les membres du conseil refusent cette coupe non programmée et proposent de refaire un point de situation lors de l'élaboration du prochain programme de coupe.

**Utilisation des Chemins Forestiers** dans l'objectif de sauvegarder le patrimoine routier en évitant sa destruction entraînant des coûts de remise en état insupportables pour la collectivité, le conseil municipal souhaite l'application d'un mode opératoire pour l'exploitation des bois afin d'anticiper les impacts de l'exploitation forestière. Il s'agit ainsi **d'interdire l'exploitation forestière et l'utilisation des chemins forestiers par tous engins** (tracteurs, camions, engins de débardage) **lors de périodes humides**. Ce mode opératoire s'applique aussi bien pour les **professionnels** que pour les **privés**. En cas de non-respect, les frais de remise en état des chemins pourront être réclamés au(x) responsable(s) des dégradations constatées.

**CCS- Sectorisation des PLUi** Feldbach rejoint le secteur Centre Sundgau. Ce secteur dispose d'une situation particulière en matière de documents d'urbanisme. Les 9 communes de l'ancienne CCIG avaient démarré une procédure d'élaboration d'un PLUi, procédure encore en cours et qui sera menée à son terme avant prescription du PLUi sur le périmètre de 12 communes. Une charte de gouvernance établie par la CCS est à valider par les Maires des Communes concernées. La démarche d'élaboration d'un PLUi nécessite une rigueur de travail et un investissement conséquent de la part des élus, l'objectif étant une mise en œuvre au courant de l'année 2025.

**Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin** la modification des statuts du Syndicat est approuvée.

### Autres points :

**La Taxe d'aménagement** est un **impôt local perçu principalement par la commune** et le département sur toutes les opérations de construction, reconstruction ou agrandissement de bâtiments dès lors qu'elles nécessitent une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou autorisation préalable).

La Commune n'a perçu aucune taxe d'aménagement sur les opérations d'urbanisme autorisées entre **2015 et 2020**. Après vérification auprès de l'antenne Fiscalité de la Direction Départementale des Territoires (DDT), il est apparu **qu'aucun dossier ne leur avait été adressé par les services de la Mairie**. Un travail de rattrapage a été réalisé avec une partie de l'équipe municipale (Sylvie, Christophe S, Caroline Dominique, Myriam et Yvonne) pour recherche des dossiers concernés et transmission pour taxation. Entre 2017 et 2020, cela concerne près de **35 dossiers**, sachant que les recettes potentielles **pour 2016 et antérieurs sont définitivement perdues. Les intéressés vont donc recevoir très prochainement leur avis à payer.**

**Le FCTVA** est une dotation destinée à assurer une compensation de la charge de TVA que supportent les collectivités pour les équipements sur lesquels ils ont un droit de propriété et qu'ils ne peuvent pas récupérer par voie fiscale car ils ne sont pas assujettis à la TVA. Pour les **années 2015 à 2019, Les dossiers n'avaient là aussi pas été transmis aux services de l'État et la Commune n'avait perçu aucune recette**. Pour les années 2015, 2018 et 2019, cela représente respectivement 6 823.46€, 10 437.61€ et 72 764.78€. Les demandes pour les années 2016 et 2017 sont en cours d'instruction et nous serons prochainement avisés des montants à percevoir.

**Secrétariat de mairie** après une absence d'un mois pour arrêt maladie, le poste sera vacant à compter du 1<sup>er</sup> février 2022. Dans l'attente d'un nouveau recrutement, une secrétaire de remplacement sera présente à partir du 22 janvier le mardi et vendredi, afin de traiter les opérations au quotidien et décharger efficacement Madame le Maire.

**Journée Citoyenne** : est retenue la date du 14/05/2022. Marguerite, Caroline et Sébastien s'occuperont d'établir la liste des ateliers/travaux à proposer.

**Le pays du Sundgau** propose un guichet unique de Service d'Accompagnement à la rénovation Energétique (SARE) des bâtiments pour les particuliers. Ce programme a pour objectif d'accompagner de façon neutre, indépendante et gratuite les propriétaires de logements individuels et collectifs et les responsables d'entreprises tertiaires dans leurs travaux de rénovation énergétique et cela sur 3 étapes :



- un premier niveau d'information sur les aides disponibles et une évaluation des besoins
- un accompagnement sur les choix techniques et les priorités de réalisations
- un suivi du porteur de projets jusqu'à l'engagement des travaux

Chaque habitant qui souhaite bénéficier de ce service de proximité peut adresser sa demande à JUD Florian, conseiller SARE par mail à l'adresse suivante :

[conseiller.renovation@pays-sundgau.fr](mailto:conseiller.renovation@pays-sundgau.fr) ou directement par téléphone au 03 89 25 96 68.

Retrouvez également plus d'informations sur le site internet : [www.pays-sundgau.fr](http://www.pays-sundgau.fr)

## L'association Kaffee-Schnaps vous souhaite une bonne année 2022 !

Passionnés d'arboriculture et désireux de transmettre leur savoir aux générations futures, les membres de l'Association KAFFEE-SCHNAPS ont accueilli les élèves des classes de CM1/CM2 du RPI Riespach-Feldbach-Bisel. Fort de 133 arbres fruitiers tous étiquetés avec l'année de plantation et le nom de la variété le verger est un vrai catalogue à ciel ouvert ! Les élèves ont découvert un espace dans leur village qu'ils ne connaissaient pas. Des



pommiers, des cerisiers, des pruniers et des poiriers se dressaient devant eux en multitude « demi-tiges ou scions », juste à leur hauteur avec des fruits prêts à être croqués. Après observation, il leur a été proposé de reconnaître les arbres fruitiers grâce à leurs feuilles sur un questionnaire-quizz préparé avec soin par M. Fabien PETER mais aussi de classer les fruits selon leur appartenance (pépins ou noyaux) Les écoliers se sont ensuite intéressés à la manière dont est posée une greffe, au devenir des fruits (jus, confiture, tartes) au procédé de distillation et au rôle des abeilles dans un verger. Enfin ils ont pu admirer la magnifique maison à insectes installée sur le site. Cet après-midi aura été l'occasion d'une transmission de valeurs entre générations et d'un partage du respect de la nature. Alors, si vous aussi vous voulez participer à cette grande aventure n'hésitez pas à nous rejoindre. A bientôt ! Philippe Hartmann

**A vos agendas : Repas Paëlla le dimanche 27 mars 2022 dans la salle des fêtes de Feldbach, animation musicale (En cas de restrictions sanitaires un drive sera proposé) □ Assemblée générale ordinaire le vendredi 25 février 2022 à 20h00. Pour toute information et devenir membre de l'association veuillez contacter le Président Philippe HARTMANN au 03.89.07.97.74 ou par mail [philippe.hartmann0349@orange.fr](mailto:philippe.hartmann0349@orange.fr)**

**Don du sang** le mercredi 16 mars à FELDBACH dans la Halle des Fêtes de 16h30 à 19h00

Il est important de développer, encore et encore, le nombre de donneurs car les réserves sont très faibles alors que les besoins en produits sanguins restent constants.

**Mobilisez-vous, encouragez votre entourage, parlez-en !** Si vous avez entre 18 et 70 ans, que vous pesez au moins 50 kg et que vous êtes en bonne santé... Venez donner votre sang et partager la vie ! **Aucune réservation nécessaire, il est possible de donner son sang sans pass sanitaire ou après une injection de vaccin contre la Covid-19, sans délais d'ajournement. Merci de vous munir d'une pièce d'identité.**



**TDHA Terre Des Hommes Alsace** La situation sanitaire avait fait stopper la vente à domicile. Les enfants passeront à nouveau cette année dans les maisons le mercredi 23 mars après 17h et le vendredi 25 mars après 17h, encadrés par des adultes. Mouvement de secours à l'enfance en détresse, soutenons TDHA. Visitez le site [www.terredeshommes-alsace.com](http://www.terredeshommes-alsace.com) pour découvrir les projets en faveur des plus démunis, participez aux manifestations, parrainez un enfant ou devenez bénévoles !

**La Ligue contre le cancer** La Semaine nationale contre le cancer aura lieu en mars 2022 conformément au calendrier officiel des appels à la générosité publique. Cette campagne aura pour objet de permettre aux œuvres organisatrices de disposer des fonds indispensables à la poursuite de leurs actions de lutte contre le cancer parallèlement et de façon complémentaire aux efforts accomplis dans ce domaine par les pouvoirs publics (aide à la recherche, aide à l'équipement des hôpitaux, information et éducation de la population, versement de secours financiers aux malades, etc...)

**Rivage** Vous accompagnez un proche âgé, un proche atteint de la maladie d'Alzheimer ou apparenté, Parkinson ou Sclérose en plaque. L'association Rivage propose des ateliers d'« Information discussion » et de « Prévention santé ». Chaque rencontre autour d'une thématique est animée par des psychologues ou par l'ergothérapeute de l'équipe. Ces ateliers se déroulent aux alentours de Mulhouse et Saint Louis, ou en visio, entre février et juillet 2022. Ils sont gratuits. Le nombre de places est limité à 12 personnes. Les inscriptions se font sur [rivage@apa.asso.fr](mailto:rivage@apa.asso.fr) ou au 03.89.32.47.87



## Naissances 2021

SARAR Elya née le 19 septembre 2022 à Mulhouse (68) fille de Selami SARAR et de Mélissa STEHLIN



**Décès 2021** SCHLICKLIN Juliette, née ROCKLIN le 8 octobre 1929 est décédée le 10 février 2021  
RAUSER Fernand, né le 31 mars 1937 est décédé le 16 mars 2021

**Les Grands anniversaires en 2021** La situation sanitaire n'a pas permis aux élus de se rendre au domicile de tous nos aînés pour leur souhaiter un bon anniversaire et passer ensemble un moment de convivialité. Ainsi, pour Anne-Marie MAKLHOUF, 80 ans et Irène OBERLI, 85 ans, le traditionnel panier garni a été livré à leur domicile. Nous avons aussi souhaité un bel anniversaire à Richard LINDER pour ses 80 ans. Nous avons pu nous rendre à l'anniversaire de Maria JAEKY, 90 ans et Antoine DATTLER, 80 ans.



Notre aînée a fêté ses 90 ans et est toujours aussi vive, elle a élevé ses 8 enfants, a 13 petits enfants et 10 arrière petits enfants, Ici, avec Yvonne Gasser et Madame le Maire pour un moment de convivialité entre femmes ! Antoine Dattler nous racontait sa vie active, entre le travail de nuit et sa femme Monique aux champs et à l'étable, une vie difficile mais bien remplie, souhaitons lui encore quelques belles années au milieu des mirabelliers.



## Les Grands anniversaires à souhaiter en 2022 !

Boyer Louis né le 08 janvier 1933, 89 ans  
Neuenschwander née Godinat Pierrette, née le 10 janvier 1940, 82 ans  
Flota née Vetter Marie-Louise née le 25 février 1940, 82 ans  
Bloch Bernard né le 18 mars 1938, 84 ans  
Maklhof née Litzler Anne-Marie née le 12 avril 1941, 81 ans  
Linder Richard né le 19 août 1941, 81 ans  
Emmelin Lucien né le 16 septembre 1940, 82 ans  
Neuenschwander Marcel né le 26 septembre 1935, 87 ans  
Oberli née Richard Irène née le 06 juin 1936, 86 ans  
Jaegy née Reinhart Maria née le 25 novembre 1931, 91 ans  
Dattler Antoine né le 22 décembre 1941, 81 ans

Horaires de la mairie, le mardi de 16 h 45 à 18 h 45 et le vendredi de 10 h 00 à 12 h 00 **en respectant les gestes barrières et port du masque obligatoire.** Mme le Maire et les Adjointes reçoivent uniquement sur rendez-vous. Tel : 03.89.25.80.55. Courriel : [mairiedefeldbach@wanadoo.fr](mailto:mairiedefeldbach@wanadoo.fr) Site internet : <http://www.feldbach.fr/> S'feld blätt n°12 janvier- février 2022 réalisé par la commission Communication textes Sylvie Renger, Dominique Médus, Caroline Jaegy. Mise en page Caroline Jaegy.